



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf, le lundi onze février à 19h30, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Poissant Christian.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 6 février 2019

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Christian POISSANT, Philippe FREMONT, Jacqueline HORN, Éric PAUCHET, Gil GUILBERT, Daniel DARRY, Hubert PICARD, Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN, Anne-Sophie MARATRAY, Olivier LESUEUR, Jean-Marc SEVESTRE.

Absentes excusées : Viviane LECLUSE, procuration donnée à Jacqueline HORN
Sonia BENAVIDES, procuration donnée à Gil GUILBERT

Absentes : Béatrice BARRERE, Brigitte CAVALLERO-DUBOIS

Secrétaire de séance : Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN

■ APPROBATION DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL

Approuvé à l'unanimité

■ PROGRAMME DES TRAVAUX 2019 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme des travaux 2019 préparé par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE76) pour les dossiers suivants :

- **Projet EP-2019-0-76446-M1878** désigné '**Bourg – Prises Illumination**' dont le montant prévisionnel s'élève à 7 614.00 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 3 489.75 € T.T.C.
- **Projet EP-2019-0-76446-M1152** désigné '**Ecole**' dont le montant prévisionnel s'élève à 12 564 € T.T.C et pour lequel la commune participera à hauteur de 4 888.50 € T.T.C.
- **Projet EP-2018-0-76446-M1151 (AVP version 1-2)** désigné '**Ateliers Municipaux**' dont le montant prévisionnel s'élève à 1 626 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 638.75 € T.T.C.



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

- **Projet EP-2018-0-76446-M1148 (AVP version 1-2)** désigné '**Parking de l'Eglise**' dont le montant prévisionnel s'élève à 21 444 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 9 239 € T.T.C.
- **Projet Eff+EP-2017-0-76446-M60 (AVP version 1-2)** désigné '**Rue du Fond du Piège**' dont le montant prévisionnel s'élève à 94 656 € T.T.C et pour lequel la commune participera à hauteur de 28 122.50 € T.T.C.
- **Projet EP-2018-0-76446-M1107 (AVP version 1-3)** désigné '**Salle des fêtes**' dont le montant prévisionnel s'élève à 10 248 € T.T.C et pour lequel la commune participera à hauteur de 4 697 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adopte le projet du programme 2019 cité ci-dessus,
- Décide d'inscrire la dépense d'investissement au budget primitif 2019 de la commune pour un montant de **51 075.50 € TTC**.
- Demande au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

■ CRÉATION DE POSTES PERMANENTS

Le Maire, expose qu'un agent, Mme Nadine FLEURY, a été inscrite au tableau d'avancement de grade d'agent de maîtrise principal pour l'année 2019.

Il convient donc de créer un poste d'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL à 35/35^{ème}.

Par ailleurs, suite à la réorganisation du temps scolaire, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de Mme Ginette BLANC en créant un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à 7/35^{ème}.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la création :

- d'un poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1^{er} juin 2019 pour une durée hebdomadaire de 35/35^{ème}.
- d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 13 mars 2019 pour une durée hebdomadaire de 7/35^{ème}.

Compte tenu de ces créations, les postes d'agent de maîtrise 35/35^{ème} et d'adjoint technique de 1^{ère} classe 6/35^{ème} sont supprimés.

La dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2019 de la collectivité.



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

■ TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT DE GRADE

Le point est reporté au prochain Conseil Municipal, faute de retour du Comité Technique.

■ REFECTION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la décision de la commission « bâtiments communaux urbanisme » du 4 février 2019 de confier la maîtrise d'œuvre pour la « mise en accessibilité de la salle des fêtes » à la société ABSCIA située 581 Rue Georges Charpak – 76 150 ST JEAN DU CARDONNAY selon l'estimation suivante :

Phase étude : 6 250 € HT

Phase travaux : 9 000 € HT

Mission Complémentaire : 3 250 € HT

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité et autorise M. le Maire a signé tous les documents s'y affèrent.

La dépense sera inscrite au Budget 2019.

■ ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL

N'ayant pas eu les devis à temps, le point est reporté au prochain Conseil Municipal.

■ ENTRETIEN DES BASSINS D'EAUX PLUVIALES ET DES ESPACES VERTS

N'ayant pas eu les devis à temps, le point est reporté au prochain Conseil Municipal.

■ DEDOMMAGEMENT ASSURANCE AXA

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que notre assureur AXA nous a envoyé un chèque de 1090.38 € correspondant au sinistre bris de glace de la vitre de la cour de l'école primaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de la société d'assurance AXA.

■ VOYAGE DES ANCIENS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer :

- Une participation de 15 € pour toute personne de 67 ans et plus inscrite au voyage des anciens prévu le 15 mai 2019.

425, Rue du Lieutenant Aubert 76380 Montigny - Tél. 02.35.36.23.59 - Fax 02.35.36.14.55
email : montigny-mairie@wanadoo.fr

Accueil du Public : Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

- Une participation de 70 € pour les personnes accompagnant leur ascendant au voyage des anciens prévu le 15 mai 2019.
- La gratuité pour les personnes relevant du CCAS.

■ TARIFS FETE DE LA MOISSON 2019

Le Maire propose d'organiser lors de la Fête de la moisson, une soirée musicale le samedi 31 août 2019, et un buffet sous chapiteau le dimanche 1^{er} septembre 2019.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander une participation aux personnes intéressées comme suit :

- Gratuit pour les moins de 12 ans
- Spectacle du 31/08/2019 : 10 €
- Repas du 01/09/2019 : 20 €

(les dépenses seront inscrites sur le compte 6232 – Fêtes et cérémonies)

Une demande d'extension de l'assurance sera faite auprès de la compagnie d'assurance de la Commune.

■ QUESTIONS DIVERSES

- Ecole : Gil GUILBERT nous fait part de la réunion du vendredi 8 février en présence de l'Inspectrice de Circonscription et des directrices des écoles, annonçant la potentielle ouverture d'une 5^{ème} classe à Montigny pour la rentrée prochaine. Une réflexion sera menée sur la nouvelle organisation des locaux, les horaires et le transport scolaire.
- Associations : Suite à la réunion du samedi 9 février en présence des présidents des associations, les demandes de subventions seront votées lors du prochain Conseil Municipal. Les différentes demandes d'aménagements seront également étudiées au fur et à mesure. Le grand dynamisme du milieu associatif est souligné et il serait opportun d'accentuer la communication des événements.
- Boîte à livres : Les livres étant régulièrement volés, Jacqueline HORN propose d'apposer un tampon « propriété de la mairie de Montigny » sur chaque ouvrage.
- Travaux divers :
 - ✓ Le trottoir va être réparé Rue du Bout de la ville
 - ✓ Le doublement de la grille d'évacuation pluviale va être effectué au Grand Essart
 - ✓ Le panier de basket va être remplacé au City Stade
 - ✓ Le terrain de tennis va être nettoyé afin d'enlever la mousse



Mairie de MONTIGNY

Département de Seine-Maritime - Arrondissement de Rouen
Canton de Notre Dame de Bondeville

- Prises de dates :

Grand Débat National : jeudi 21 février à 19h (salle Wapalleria)

Prochain Conseil Municipal : lundi 18 mars à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55

Le Maire,
Christian POISSANT